



Ecole Sacré-Cœur
10, boulevard Gambetta - 35150 JANZE
Tél. 02.99.47.03.08
e-mail : ecole-sacrecoeur-janze@orange.fr



Circulaire de Rentrée Septembre 2024

A la rentrée, nous accueillons 409 élèves, dont :

La Maternelle (150 élèves)

| Classes | Enseignants | Effectifs | asem |
|---------|---------------------------------------|-----------|---------------------------------|
| TPS-PSA | Marie-Christine DURAND Lucie BAZIN | 30 | Chloé HERVAULT |
| TPS-PSB | Anne DUBEL | 31 | Laëtitia BRARD |
| MSA | Véronique DELALANDE | 24 | Caroline BERTORELLY |
| MSB | Christèle SUDJA | 24 | Astrid Gantier |
| GSA | Astrid LEFRANC | 20 | Monique DESILLE Marine DOREL |
| GSB | Isabelle PIOLAIN | 21 | Chantal DROUYER Marine DOREL |



Le primaire (259 élèves)



| Classes | Enseignants | Effectifs |
|------------------|------------------------------|-----------|
| CPA | Hélène BOURLET | 23 |
| CPB | Karen TOUCHAIS | 23 |
| CE1B | Bénédicte MOREL | 20 |
| CE1C | Marie OGER | 21 |
| CE2A | Régine MONNIER | 22 |
| CE2B | Gaëlle BREME | 22 |
| CE2C | Léa COSSE | 21 |
| CM1B | Philippe TRAVERS | 27 |
| CM1/CM2B | Antoine GAUTIER | 10+15=25 |
| CM1/CM2C | Laurence LEPAGE | 10+15=25 |
| CM2A | Corinne GIVRY Lucie BAZIN | 29 |
| <i>poste ASH</i> | | |
| Virginie NIVOLLE | | |

La garderie

| matin | soir | CP - CE1 | CE2 - CM1 - CM2 |
|---|--|----------------|-----------------|
| Chantal DROUYER Caroline BERTORELLY Monique DESILLE | Astrid GANTIER Marine DOREL Mélanie DEHOUX | Chloé HERVAULT | Mélanie DEHOUX |



L'étude

La Restauration



| maternelle | primaire |
|-----------------------------------|---|
| Céline FEKIH Sabrina MAGALHAËS | Christelle BLANDIOT Carina Goncalves Vaz Séverine BESNOIST Patricia BOURNEUF-HORVAIS Alexandrina DA ROCHA PEREIRA |

L'administratif

| La directrice | La secrétaire | Entretien des locaux |
|---------------|---------------------|----------------------|
| Corinne HEUDE | Bernadette BLANDIOT | David POMMIER |



Horaires et Accès



| | | |
|-------------------|---|--|
| 7 h 00 – 8 h 30 | : | Accueil en garderie par le portillon maternelle (accès par le parking) |
| 8 h 30 | : | Ouverture de l'entrée principale (CP au CM2), du portillon maternelle (PS-MS-GS) : accès 2 PS par porte côté parking / MSA par porte rouge couloir + MSB par la porte grise sous le préau, GSA+GSB par la porte rouge du couloir près de la salle multifonctions Rappel : 1 seul parent d'élève est autorisé à rentrer dans les couloirs pour accompagner son enfant) |
| 8 h 50 | : | Fermeture des accès (entrée principale, portillon maternelle) |
| 12 h 00 | : | Sortie des élèves (grille principale : CP-CE1-CE2-CM1-CM2 / portillon : PS-MS-GS) |
| 12 h 10 | : | Fermeture des accès (entrée principale, portillon maternelle) <u>(tout enfant non récupéré après 12 h 10 sera inscrit à la cantine)</u> |
| 13 h 20 | : | Ouverture de l'entrée principale (fermeture à 13 h 30) |
| 16 h 30 | : | Ouverture de l'entrée principale, du portillon maternelle. |
| 16 h 45 à 17 h 30 | : | Etude : CP+ CE1 dans la classe Mobile primaire; CE2+CM1+CM2 salle étude (1ère classe après le préau primaire). A partir de 17 h30 et jusqu'à 18h05, tous les élèves du CP au Cm2 seront à récupérer dans la salle d'étude CE2-CM *** les élèves qui vont à l'étude doivent avoir une trousse qui reste dans leur cartable |
| 16 h 50 | : | fermeture de l'entrée principale, accès par le portillon maternelle (parking) |
| 18 h 15 | : | Tous les élèves (primaire et maternelle) sont à récupérés en garderie maternelle |
| 18 h 45 | : | Fin de la garderie |

Jeux à l'école :

Les jeux sont fournis par l'école, **les élèves ne doivent donc pas apporter de jouet personnel.**

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes primaires :

- pour les enfants de primaire qui restent à l'école après 16 h 40 :
 - 16h30 à 16 h 45 : prise du goûter (fourni par les parents) ou attente des parents.
 - 16h45 à 17 h 30 : étude CP-CE1 ou CE2-CM
 - 17 h 30 à 18 h 10 : garderie dans la salle d'étude des CE2-CM ou sur la cour
 - 18 h 10 : les élèves du primaire sont conduits en garderie maternelle
- L'étude est au même tarif que la garderie (goûter à prévoir par les parents).



. Vous pourrez alors reprendre votre enfant en salle d'étude uniquement à partir de 17 h 30 (le pointage ne s'effectuera qu'à partir de 17 h 00).

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes maternelles :

. Les élèves de maternelle seront en garderie dans la salle de jeux de la maternelle de 16 h 30 à 18 h 45.
. Le goûter* de garderie est fourni entre 16 h 30 et 17 h 00. Pensez à noter oui ou non sur la feuille jaune "garderie" située près de la porte de la classe (pour les MS et GS en garderie: transmettre l'information à l'ASEM).

*Tout enfant quittant la garderie et ayant consommé le goûter avant 17 h se verra facturer ce dernier (0.30€)

. Modalité de contrôle des garderies et étude:

. La personne en charge de l'accueil et de la surveillance des enfants en garderie ou en étude assure le pointage des présents selon les tranches horaires communiquées dans la convention de scolarisation.

. Toute tranche horaire commencée est due.



OBLIGATION d'informer la personne du départ de votre enfant. (sécurité)

La garderie se termine à 18 h 45. Merci de bien respecter les horaires. En cas d'urgence ou de retard, merci d'appeler la garderie maternelle au 02.99.47.03.33 ou étude primaire : 06.18.23.91.08

Sorties :

Aucun enfant ne sera remis à une personne non déclarée par les parents. Si le cas se présente, je serai dans l'obligation de vous contacter. Les parents qui souhaitent le retour de l'enfant seul au domicile ou que leur enfant soit repris par un tiers doivent l'indiquer dans le carnet de liaison dans les pages prévues à cet effet.

Une carte est remise à chaque enfant du CP au CM2.



Absences :

En cas d'absence, prévenir le jour même le secrétariat (avant 9 h 00) et indiquer le motif de l'absence dans le carnet de liaison . 4 demi-journées par mois d'absence non motivées font l'objet d'un contact auprès de l'Inspection IEN.

***** Les enfants malades ayant besoin de repos, aucun devoir ne sera donné par l'enseignant(e).**

Les absences pour convenances personnelles doivent être signalées à l'avance par courrier à l'inspectrice académique :

Madame MORVAN

Inspection académique

Impasse Bel air, 35220 Châteaubourg

Cette dernière sera également prévenue par l'école de l'absence de votre enfant sur temps scolaire.

Pour ces absences, aucun rattrapage scolaire ne sera proposé par l'enseignant.



Cantine :

Les enfants de maternelle sont inscrits le matin par les parents sur la feuille blanche à la porte de la classe

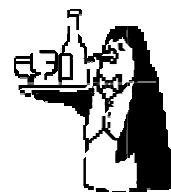
Les enfants de primaire sont comptabilisés chaque matin par l'enseignant.

Les repas des enfants vous seront facturés en début de mois suivant.

Un tarif compris entre 4.19 € et 5.26 € selon le quotient familial

Tout repas non décommandé avant 9 h 00 sera facturé.

| Tarif cantine | |
|-----------------------|--------------------|
| Quotient familial | Prix cantine école |
| <660 | 4.19 € |
| De 660 à 769 | 4.35 € |
| De 770 à 879 | 4.51 € |
| De 880 à 989 | 4.68 € |
| De 990 à 1209 | 4.86 € |
| De 1210 à 1319 | 5.04 € |
| De 1320 à 1429 | 5.16 € |
| De 1430 à 1539 | 5.21 € |
| >1540 ou hors commune | 5.26 € |



Sieste en petite section :

Les élèves de petite section font la sieste en début d'après-midi. Par souci d'hygiène, nous vous demandons de bien vouloir prévoir un oreiller ainsi qu'un sac de couchage (ou une couverture) dans un sac (le tout noté au nom de l'enfant).

L'ensemble vous sera donné périodiquement afin de procéder à leur lavage.



Sorties scolaires en toute petite section :

La sortie scolaire de fin d'année ainsi que la rencontre UGSEL ne sont pas adaptées au rythme des TPS (merci aux parents de s'organiser pour faire garder leur enfant ces jours là).

Assurances :

Chaque famille possède sur ses propres contrats une responsabilité Civile (qui couvre les préjudices que votre enfant pourrait occasionner aux autres).

Pour toute activité à l'extérieur de l'établissement, chaque enfant est couvert par une assurance individuelle accidents corporels à laquelle l'OGEC a souscrit pour cette année scolaire 2024-2025 pour chaque élève de l'école auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez personnellement à une assurance puisque celle des Mutuelles Saint-Christophe couvre les événements scolaires et extra-scolaires, 24 h /24, même à votre domicile (NB : Elle ne couvre pas les dégâts matériels (vêtement, cartable, montre...) à l'exception des instruments de musique)

Une attestation pour les activités personnelles de votre enfant à l'extérieur de l'établissement vous a été remise en fin d'année scolaire.

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

Pharmacie :

Les seuls soins apportés aux élèves en cas d'incidents à l'école se feront avec un produit désinfectant, gazes et pansements, pains de glace pour les coups.



Nous ne sommes pas autorisés à leur prodiguer tout autre type de soins.

Pour tout incident nous posant question, vous en serez systématiquement avertis par téléphone (important de nous confirmer vos numéros de téléphones fixes ou portables) et nous déciderons ensemble de l'attitude à adopter.

Dans les cas les plus sérieux, si nous ne pouvons vous joindre ou si l'état de votre enfant le nécessite, je ferai appel au 15 après vous avoir contacté et laissé un message.

Si votre enfant doit suivre un traitement médicamenteux, demandez à votre médecin de doser le traitement sur le matin et le soir. A titre exceptionnel, vous devez obligatoirement nous fournir une copie de l'ordonnance ainsi qu'une autorisation écrite de votre part pour l'administration du traitement sur le temps du midi (à éviter toutefois).

Pour les enfants suivant un traitement particulier (type allergie), je vous contacterai en début d'année pour qu'avec le médecin scolaire, nous remplissions le protocole d'urgence. Pensez donc déjà à informer votre médecin (allergologue ou autre) afin de fournir l'ordonnance et pensez également à vérifier la date de péremption des différents médicaments. Je vous rappelle que vous devez fournir une trousse des médicaments à l'école avec une copie de l'ordonnance datant de moins de 3 mois).

Point de vigilance à l'intention des parents et citoyenneté :

- La présence d'animaux, chiens et chats en particulier, même tenus en laisse, est strictement interdite dans les établissements scolaires. Merci d'en tenir compte.

- Le parking attenant à l'école est privé.



Il est gracieusement mis à disposition pour faciliter à tous l'accès à l'école :

- . Veuillez à ne pas stationner votre véhicule trop près du grillage pour permettre le passage d'une poussette.
- . Veuillez à ne pas obstruer l'entrée du parking et à ne pas stationner sur les zones de dégagement.
- . Pour le passage des poussettes et la sécurité des enfants, le stationnement n'est autorisé que sur les places prévues à cet effet.
- . Veuillez à ne pas occuper la place handicapée réservée aux porteurs d'handicaps.
- . Merci de ne pas occuper les places réservées au personnel
- . La cour-pont bascule située près du parking de l'école est privée, vous n'avez pas le droit d'y stationner

Vêtements oubliés :

Nous retrouvons une quantité importante de vêtements oubliés ou égarés sans pouvoir retrouver le propriétaire. Un vêtement marqué au nom de l'enfant permet de le lui redonner.

Au 15 septembre, tous les vêtements de l'an dernier non repris seront donnés au Secours Catholique.



Point collecte papiers

Une benne à papiers est disponible sur la cour en face du parking de l'école au profit de l'école pour les activités pédagogiques.

Assemblée générale de l'APEL.

L'assemblée générale de l'A.P.E.L. aura lieu à l'école le mercredi 2 octobre 2024 à 20 h 00



Catéchèse assurée dans le cadre de la Paroisse

Pour les Parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la catéchèse assurée par la Paroisse de Janzé, merci de prendre note des réunions prévues :

- Mercredi 4 septembre 2024 à 20 h 30 : CE1 (Salle de l'Étincelle)
- Jeudi 5 septembre 2024 à 20 h 30 : CE2-CM1-CM2 (Salle de l'Étincelle)



Site internet à l'école :

Le site internet de l'école est à votre disposition. Pour vous connecter, il vous suffit de taper :

ecolejanze.com



Calendrier scolaire 2024-2025 :



*Calendrier départemental
pour l'année scolaire
2024-2025*

| | |
|---------------------------|---|
| Rentrée des élèves | Lundi 2 septembre 2024 |
| Toussaint | du Vendredi 18 octobre 2024 au Lundi 4 novembre 2024 |
| Noël | du Vendredi 20 décembre 2024 au Lundi 6 janvier 2025 |
| Hiver | du Vendredi 7 février 2025 au Lundi 24 février 2025 |
| Pâques | du Vendredi 4 avril 2025 au Mardi 22 avril 2025 |
| Ascension | Les élèves n'auront pas classe le Jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025 |
| Lundi de Pentecôte | Les élèves n'auront pas classe le Lundi 9 juin 2025 |
| Vacances d'été | Vendredi 4 juillet 2025 |

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Réunions de classes

- Mardi 10 septembre 2024 à 18 h 00 : TPS/PS (Marie-Christine & Lucie /Anne)
- Vendredi 13 septembre 2024 : CP (Hélène et Karen)
- Mardi 17 septembre 2024 à 18 h 00 : MS° (Christèle et Véronique)
- Mardi 24 septembre 2024 à 18 h 00 : CE2 (Régine, Gaëlle, Léa) et CE1 (Bénédicte, Marie)
- Jeudi 26 septembre 2024 à 18 h 00 : CM1 et CM2 (Corinne, Laurence, Antoine, Philippe)
- Lundi 30 septembre 2024 à 18 h 00 : GS° (Isabelle et Astrid)

***Lors des réunions de classes, pour les élèves qui ne fréquentent pas la garderie du soir habituellement, merci de vous organiser pour les faire garder.



Sachez que l'équipe éducative a un réel savoir-faire et s'investit pleinement pour assurer le bien-être de chacun de vos enfants au quotidien.

Chaque décision prise dans cette école, fait l'objet de réflexions et d'échanges lors de concertations pédagogiques d'équipe. L'objectif est de maintenir un climat serein, apaisé entre tous, enseignants et parents.

Ceci n'est possible que dans un esprit de confiance et de respect pour le travail des enseignants et personnels de l'école.

Merci de prendre bonne note de ces informations.

L'équipe éducative de l'école du Sacré-Cœur de Janzé vous souhaite une belle rentrée scolaire.